



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

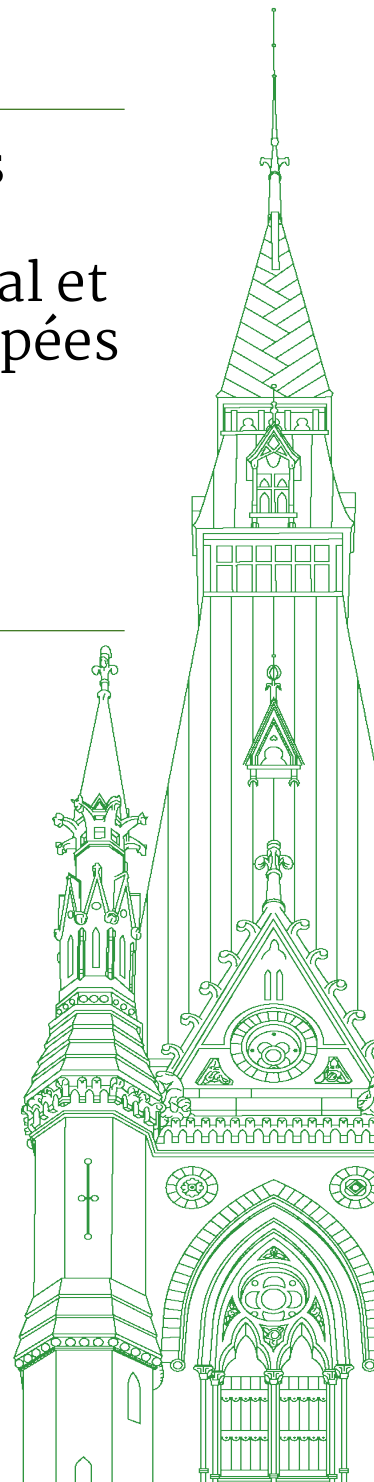
Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 043

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 15 juin 2026



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 15 juin 2026

• (1610)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Chers collègues, bonjour.

Je veux commencer la 43^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Conformément à la motion adoptée le lundi 4 mai, le Comité se réunit pour discuter de l'itinérance au Canada.

La réunion d'aujourd'hui se déroule en format hybride, conformément au Règlement. Des députés se trouvent dans la pièce et d'autres participent à distance au moyen de l'application Zoom.

Avant de commencer, j'ai quelques points à aborder. Vous pouvez participer à la réunion d'aujourd'hui dans la langue officielle de votre choix. Si vous êtes dans la salle, veuillez sélectionner le canal qui vous procurera la bonne interprétation. Si vous comparez virtuellement, cliquez sur l'icône du globe au bas de votre tablette Surface et choisissez la langue officielle de votre choix.

En cas d'interruption des services d'interprétation, veuillez attirer mon attention, et nous allons suspendre la séance le temps de régler le problème. Veuillez vous assurer que tous vos appareils sont en mode silencieux avant que nous commencions. De plus, veuillez vous abstenir de toucher la perche du micro pour protéger nos interprètes. Je mentionne également que les personnes qui comparaissent virtuellement ont fait les tests de son, et la qualité du son a été approuvée, pour assurer une bonne interprétation.

Comme vous le savez, la partie publique de la réunion d'aujourd'hui sur l'itinérance sera entièrement consacrée à un groupe de témoins.

J'aimerais commencer par les présentations. De l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa, nous avons Kaite Harris, qui est directrice générale et se trouve dans la pièce. D'Auberge sous mon toit, nous avons Frédérick Bonner, qui est directeur et se joint à nous par vidéoconférence. De la Oxford House Foundation of Canada, nous accueillons Earl Thiessen, qui est directeur exécutif et comparait par vidéoconférence. Enfin, de la Saskatoon West Business Association, nous avons Henry Chan, le président du conseil d'administration, et Karen Kobussen, qui est directrice générale. Les deux comparaissent en personne.

Nous allons commencer par la déclaration liminaire de M. Bonner.

[Français]

Monsieur Bonner, vous avez la parole pour cinq minutes.

Frédérick Bonner (directeur, Auberge sous mon toit): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui dans le cadre de vos travaux sur l'itinérance au Canada.

Je m'appelle Frédéric Bonner. Je suis directeur général de l'Auberge sous mon toit, un organisme installé à Granby, en Estrie.

Depuis plus de 55 ans, nous accueillons des hommes adultes en situation d'itinérance ou susceptibles de le devenir. Nous offrons de l'hébergement, de l'accompagnement psychosocial et un suivi post-hébergement, et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours par semaine. À l'Auberge sous mon toit, nous disposons de 20 chambres qui, depuis quelques années, sont occupées au maximum de notre capacité. Nous avons maintenant une liste d'attente d'environ 50 personnes, ce qui, en quelque sorte, est nouveau pour nous. Ça signifie surtout que lorsqu'un homme en détresse ose appeler l'Auberge sous mon toit aujourd'hui, il y a de fortes chances pour qu'il ait à patienter de trois à six mois avant de pouvoir être reçu.

Malheureusement, ça fait écho à ce qu'un de nos anciens résidents nous disait récemment. Il nous parlait de la rue comme d'une salle d'attente sans confort et sans numéro. Il est très difficile de se projeter dans l'avenir.

Une liste d'attente, c'est constitué de personnes qui vivent une grande détresse et à qui on doit dire « non », au risque de créer une nouvelle rupture. Ce sont des hommes que nous cherchons à sécuriser avec tout notre cœur, en attendant, alors qu'ils se sentent prêts à entreprendre un projet d'insertion sociale et que, quelques jours plus tard, la fenêtre va peut-être se refermer.

Chaque année, 70 hommes intègrent notre ressource pour des séjours qui durent jusqu'à 12 mois. C'est une période qui me paraît de plus en plus courte, compte tenu des défis que nos résidents ont à relever. Chaque année, environ 350 personnes déposent une demande de service à l'Auberge sous mon toit. Ce que nous observons chez nous, ce sont des hommes qui ont porté leur détresse longtemps avant de demander de l'aide, qui n'ont plus de solution, que nous n'avons pas trouvés en prévention et pour qui, maintenant, la pente va être difficile à remonter.

Je me permets donc de vous transmettre quelques constats.

Le premier constat est que le parcours des hommes qui frappent à notre porte est de plus en plus complexe. Leur réalité est rarement liée à un seul problème. Elle est marquée par une accumulation de défis qui se superposent: santé mentale fragilisée, dépendance, pauvreté, isolement. Plus ces difficultés vont s'additionner, plus il va devenir difficile pour eux de s'en sortir seuls. Ces hommes ont donc besoin de services, d'accompagnement, de temps et d'aide pour recréer un filet autour d'eux. Or, l'accès aux services spécialisés demeure souvent long et difficile. Pendant ce temps, leurs besoins ne disparaissent pas. Dans ce contexte, l'hébergement de transition m'apparaît comme une condition minimale à remplir pour qu'une personne puisse entreprendre un parcours d'insertion sociale. Il faut offrir un cadre sécurisant, et il faut répondre aux besoins essentiels pour que cette personne puisse quitter le mode survie. C'est à partir de là qu'il devient possible de se projeter dans l'avenir.

Le deuxième constat est que la stabilité et le temps sont nos véritables outils d'intervention. À l'Auberge sous mon toit, nous avons le privilège de pouvoir accueillir des hommes pour des séjours avec des accompagnements qui vont jusqu'à 12 mois. C'est un type de ressource qui m'apparaît rare pour les hommes en situation d'itinérance ou à risque élevé d'itinérance. Cette durée change réellement les choses. Elle permet d'offrir de la stabilité et de créer de l'appartenance. Pour une personne qui a vécu plusieurs mois, parfois même plusieurs années d'instabilité, le temps est loin d'être un luxe. Le temps nous permet de voir la personne autrement que par le prisme de sa situation et de son statut. Ça, c'est très important pour moi. Il nous permet surtout de redécouvrir ses forces et de la guider selon ses capacités et ses aspirations.

Le troisième constat, c'est qu'entre l'hébergement et le logement, il faut mieux soutenir la transition. La sortie de l'hébergement de transition est un moment déterminant, mais aussi un des moments les plus fragiles du parcours des hommes que nous hébergeons. Le logement va faire réapparaître plein de fragilités. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut mieux soutenir la transition entre l'hébergement et le logement autonome. Il faut reconnaître que la transition vers le logement est une phase d'intervention à part entière. À titre d'exemple, nous avons mis en place notre propre petite maison de chambres, afin d'ajouter une marche supplémentaire — la marche qui manquait — au parcours résidentiel de nos résidents. Tout ça pour dire qu'il faut permettre aux organismes communautaires d'innover et de mettre en place de petites initiatives qui vont répondre aux besoins de leurs usagers au quotidien.

Le quatrième et dernier constat est que les organismes communautaires sont essentiels, mais fragilisés par l'instabilité des ressources. Les investissements réalisés au cours des dernières années nous ont permis de soutenir des projets concrets, de renforcer des collaborations locales et de développer de nouvelles réponses. Ces investissements nous ont permis de développer notre expertise quant aux nouveaux défis vécus par les personnes vulnérables.

• (1615)

Sur le terrain, le constat qui s'impose, c'est que les besoins augmentent et se complexifient plus rapidement que notre capacité collective à y répondre. Le financement par projet permet de démarrer des initiatives utiles, mais il crée aussi une incertitude constante. Lorsqu'un projet prend fin ou qu'un financement n'est pas renouvelé, ce ne sont pas seulement des activités qui s'arrêtent, c'est aussi un savoir-faire qui se perd. Lorsqu'un intervenant expérimenté quitte une organisation, on perd le lien de confiance qui a été construit avec des personnes vulnérables. Or, en itinérance, c'est

souvent ce premier lien qui est le levier vers le changement. La prévisibilité du financement est fondamentale pour une organisation comme la nôtre.

Pour terminer...

Le président: Je vous remercie, monsieur Bonner.

[Traduction]

Monsieur Thiessen, vous avez un maximum de cinq minutes. Je vais remercier le témoin lorsque les cinq minutes seront écoulées.

Earl Thiessen (directeur exécutif, Oxford House Foundation of Canada): Merci.

Tout d'abord, je suis honoré d'être ici. Je pense que c'est une plateforme très importante.

Ayant moi-même été sans abri pendant 7 ans et toxicomane pendant 25 ans, j'ai consacré ma vie au service de personnes comme moi. Je suis ici pour parler de mon expérience relativement à l'itinérance et à la toxicomanie ainsi que des effets sur les deux *[difficultés techniques]*.

Tout d'abord, c'est une chose d'en parler, mais je crois fermement que les gens doivent ressentir ce que c'est que d'être itinérant *[difficultés techniques]*. Il y a 19 ans, j'étais résident, et je suis maintenant directeur exécutif.

Je vais vous lire quelque chose qui s'est produit il y a quelque temps. *[Difficultés techniques]* Lorsque je suis sorti faire des courses et que je payais pour mes articles, j'ai remarqué un frère autochtone intoxiqué qui comptait sa monnaie avec une boîte de beignes dans la main. Je lui ai demandé s'il allait bien. Il m'a regardé et m'a dit qu'il ne pensait pas avoir assez d'argent pour payer. Je lui ai dit de me donner les beignes. Je les ai balayés avec mes articles et les lui ai redonnés. Il m'a regardé dans les yeux une seule fois. Il *[difficultés techniques]* et il m'a dit « que Dieu vous bénisse » puis il est parti.

Pendant que je mettais mes choses dans mon auto, j'ai remarqué une femme autochtone qui cherchait des produits recyclables dans les poubelles. Je suis allé vers elle, je lui ai donné 5 \$ et ma carte. *[Difficultés techniques]* Je lui ai dit de m'appeler quand elle serait prête et que je l'allais la guider dans son processus de guérison. J'ai remarqué que ses mains étaient très abîmées et calleuses. *[Difficultés techniques]* sa main, et je l'ai tenue. Je lui ai dit qu'elle était censée se servir de ses mains pour aider les autres, pour cuisiner et pour créer. Elle a baissé le regard et a dit: « Je sais. » J'ai souri et je lui ai dit d'éviter les ennuis, ce qui est un de mes dictons quand je dis au revoir.

Je m'apprêtais à partir, et j'ai vu l'homme à qui j'avais acheté les beignes. Je me suis rangé sur le côté, j'ai allumé mes feux de détresse, je suis sorti et je lui ai demandé comment étaient les beignes. Il a dit qu'il les avait aimés, mais qu'il avait encore faim. Je lui ai raconté comment je me suis repris en main et je lui ai donné ma carte. Je lui ai dit que j'avais été sans abri pendant sept ans et que j'avais emménagé dans une maison d'Oxford House après mon traitement, et que j'étais maintenant directeur exécutif.

Il a regardé la carte et a crié: « Earl! » Il a pris ma main et l'a gardée dans la sienne. Il m'a dit à quel point il était fier de moi. J'ai été sans abri avec son frère et lui. Je l'avais logé plus tôt dans ma carrière. Il m'a dit ce qui est arrivé à son frère et m'a expliqué qu'il était maintenant paralysé. Nous avons parlé. Je lui ai dit de m'appeler lorsqu'il serait prêt. J'ai repris place dans mon auto et je me suis dirigé vers chez moi en pleurant et en implorant le créateur pour qu'il m'appelle, ou quelqu'un d'autre, afin de commencer son propre processus de guérison. Nous pouvons faire mieux.

Un des modèles que j'ai créés [*difficultés techniques*] pour Oxford House cherche à combler l'une des plus grandes lacunes dans les services du secteur public et en matière d'itinérance. C'est ce qu'on appelle le logement prétraitement. C'est un modèle que j'ai créé en puisant dans ma propre expérience lorsque j'attendais pour recevoir un traitement alors que j'étais [*difficultés techniques*]. La Oxford House Foundation of Canada possède maintenant le seul modèle de logement prétraitement autorisé et agréé en Amérique du Nord.

[*Difficultés techniques*] et le traitement en établissement. Des gens meurent à cause de cette lacune. De nombreuses personnes ne se présentent pas à la date de commencement de leur traitement. Nous avons maintenant des logements entièrement financés par le gouvernement de l'Alberta pour aider les gens qui sont à cette étape. Une personne qui vit sur place dirige [*difficultés techniques*] et pour rester motivés. Nous avons aussi les logements de transition post-traitement, qui sont gérés par des pairs. [*Difficultés techniques*] L'effet sur la vie des gens est phénoménal. Il faut le voir de ses propres yeux. Il faut le voir pour le croire. J'ai eu de nombreux députés, fédéraux et provinciaux [*difficultés techniques*] logement, et ce modèle devrait être repris partout au pays.

Lors de mon séjour récent à Ottawa dans le cadre d'une activité de Global Leadership Exchange, il est devenu évident que ce type de logements est nécessaire partout au pays. C'est essentiel [*difficultés techniques*].

• (1620)

The Chair: Monsieur Thiessen, nous avons des difficultés. La connexion est instable, et des techniciens vont donc vous appeler encore une fois. Nous allons passer au prochain témoin.

Nous voulons régler le problème avant de passer aux questions, car il est très important d'entendre ce que vous avez à dire. L'équipe technique communiquera avec vous, car vos propos ne peuvent pas être traduits correctement.

Merci beaucoup.

Earl Thiessen: Merci.

The Chair: Nous allons passer à Mme Kobussen.

• (1625)

Karen Kobussen (directrice générale, Saskatoon West Business Association): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

Je m'appelle Karen Kobussen. Mon collègue, Henry Chan, et moi sommes ici au nom de la Saskatoon West Business Association.

Depuis 15 ans, je travaille avec des municipalités, des organismes communautaires, des entreprises et des gouvernements en ce qui concerne la politique sur le logement et l'itinérance, et je mets maintenant l'accent sur la sécurité communautaire pour nos

entreprises communautaires, nos résidents et les personnes vulnérables du côté ouest de Saskatoon.

J'ai siégé au conseil d'administration de l'entité communautaire responsable du financement de la stratégie Vers un chez-soi à Saskatoon, et je travaille avec cette organisation depuis la mise en place de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, qui a précédé le programme Vers un chez-soi.

Mon point de vue aujourd'hui est non seulement professionnel, mais aussi personnel. J'ai une enfant adulte qui vit dans la rue, qui fait partie d'un gang et qui consomme de la drogue. J'ai peur pour sa vie tous les jours. En tant que mère, je connais les conséquences pour les familles canadiennes qui ont des êtres chers dans la même situation. C'est la situation que ma famille traverse qui m'a amenée à être ici.

Aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur ce qui ne fonctionne plus selon moi pour la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, le programme Vers un chez-soi. Il n'y a pas assez de mécanismes de responsabilisation, de transparence entre les organismes et de résultats mesurables. Des milliards de dollars qui sont dépensés partout au Canada ne permettent pas de réduire l'itinérance. En fait, même si les organismes communautaires de Saskatoon ont reçu 40 millions de dollars entre 2016 et 2025, le nombre de sans-abri a augmenté de 296 %.

Depuis l'entrée en vigueur de la stratégie Vers un chez-soi, autour de 2018 et 2019, on se contente d'encourager les organismes à participer à l'accès coordonné et aux dénombrements ponctuels du système d'information sur l'itinérance. On ne les oblige pas à le faire. Des années plus tard, la participation demeure irrégulière, l'échange de données est fragmenté, les données des dénombrements ponctuels sont empiriques dans le meilleur des cas et les organismes financés mènent leurs activités en vase clos sans mesures communes du rendement.

Le programme Vers un chez-soi finance des activités pour offrir des services aux sans-abri, et c'est très important, mais nous mesurons les résultats en fonction du nombre de repas servis, du nombre de lits occupés dans les refuges et du nombre de contacts établis. Nous ne savons pas combien de personnes obtiennent un logement permanent et l'ont encore six mois ou même un an plus tard. Nous ne savons pas quels programmes donnent les meilleurs résultats avec les deniers publics, car l'itinérance continue de prendre de l'ampleur. Plus on a mis de l'argent dans le système, plus les taux d'itinérance ont augmenté.

Les entreprises, les résidents et les collectivités commencent à se dire que le gouvernement fédéral se moque de ce qui se passe dans nos collectivités et de ce qui arrive à nos citoyens les plus vulnérables. Nous avons besoin d'une réponse axée sur les données et d'un changement profond de politique, en passant de la prestation de services à la résolution de problèmes.

Entre 2018 et 2024, il était grandement nécessaire de financer la capacité à offrir des services. On a toutefois aussi créé un écosystème économique dans lequel on a intérêt à ne pas résoudre le problème. Plus on verse d'argent, plus on a d'emplois et plus les organismes obtiennent un financement garanti année après année, mais on n'assure pas ainsi la survie des gens qui vivent dans la rue. C'est un cercle vicieux paradoxal, et il faut que cela change. Le système n'a pas besoin de plus d'argent; il a besoin que l'argent soit dépensé plus intelligemment.

Nous avons aujourd'hui une excellente occasion à saisir. Le but du Canada doit être de mettre fin à l'itinérance, pas d'offrir des services et de mieux faire ce que nous faisons. Nous sommes déjà bons dans ce que nous faisons. Nous devons mettre fin à l'itinérance, point final.

Ce qui nous manque, ce n'est pas des fonds, mais plutôt des données. Personne n'est tenu de rendre des comptes. Nous avons des mécanismes de mesure des résultats incohérents et un manque de résultats vérifiables.

J'ai trois recommandations pour le Comité aujourd'hui.

Premièrement, l'itinérance n'est pas un mystère. C'est un problème qui peut être réglé. Il faut mettre en œuvre la méthode éprouvée de l'objectif zéro en tant que cible opérationnelle, et rendre obligatoire l'utilisation de données de qualité qui reposent sur des noms. Il faut que ce soit fermement établi dans la politique.

Deuxièmement, je crois que le financement devrait être versé aux gouvernements provinciaux, qu'il ne faut pas le verser individuellement aux organismes. Les gouvernements provinciaux sont responsables de l'éducation, de la santé, du logement, des services de lutte contre la toxicomanie, de la sécurité communautaire et du maintien de l'ordre. Toutes ces choses s'entrecroisent. Les gouvernements provinciaux ne doivent pas travailler en vase clos contre le gouvernement fédéral, les municipalités et les collectivités qui reçoivent du financement et celles qui n'en reçoivent pas. C'est un problème généralisé. Les gouvernements provinciaux sont les mieux placés pour accorder ces fonds.

Troisièmement, il faut laisser les leaders diriger. Dans le cadre de vos délibérations, vous avez entendu des organismes et des dirigeants communautaires parler de leur formidable travail et de leurs besoins les plus pressants, mais ce qu'il faut à St. Catharines ou à Montréal n'est pas la même chose qu'à Red River, à Victoria ou à North Battleford.

• (1630)

Nous voulons maintenant entreprendre un projet pilote à Prince Albert. Si nous réussissons, j'espère pouvoir vous revenir là-dessus.

Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs les députés.

Le président: Merci, madame Kobussen. Votre exposé était très intéressant.

Nous allons conclure avec Mme Harris, pour un maximum de cinq minutes.

Kaite Burkholder Harris (directrice générale, Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa): Merci, monsieur le président, distingués membres du Comité, et merci, madame Kobussen. Je veux reprendre une grande partie de ce que vous avez dit.

Je m'appelle Kaite Burkholder-Harris. Je suis directrice générale de l'Alliance pour mettre fin à l'itinérance Ottawa. Nous représentons environ 80 organismes qui font un travail de première ligne ici dans la ville.

L'itinérance peut être enrayée. Bien que la solution à long terme soit la multiplication des logements sociaux au Canada, un certain nombre de changements stratégiques apportés au système peuvent réduire l'itinérance maintenant, mais chacun de ces changements nécessite de repenser au fonctionnement de notre système.

Premièrement, nous devons revenir à l'approche Logement d'abord.

Le Canada a déjà été un chef de file mondial en ce qui concerne la recherche sur l'approche Logement d'abord et son application. Pourtant, au cours des 10 dernières années, nous avons délaissé le modèle que les données probantes corroborent. L'approche Logement d'abord fonctionne, mais nous avons tout simplement cessé de l'appliquer correctement. Cette approche signifie qu'une personne en situation d'itinérance obtient immédiatement accès à une sorte de logement. Ce n'est pas un logement de transition temporaire, et ce n'est pas dans le cadre d'un programme où on s'attend à ce que les gens soient aptes à garder un logement. Le logement n'est pas une récompense pour la stabilité. C'est plutôt le fondement de la stabilité.

L'approche Logement d'abord ne porte également pas uniquement sur le logement. Elle consiste aussi à offrir le soutien dont la personne a besoin. Ce soutien n'est jamais le même. Pour certaines personnes, il est question d'un logement supervisé 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Pour d'autres, c'est une subvention pour le loyer et un gestionnaire de cas. Pour de plus en plus de sans-abri, il s'agit carrément d'un simple loyer dans un marché immobilier où un nombre croissant de personnes ne peuvent pas s'en permettre un.

Lorsque nous appliquons correctement l'approche Logement d'abord, nous voyons des résultats. Medicine Hat, en Alberta, est la première ville canadienne à avoir enrayé l'itinérance. Le gouvernement du Royaume-Uni a quant à lui réduit le nombre de personnes qui dorment dans la rue de presque la moitié. Edmonton a réduit de 43 % son taux d'itinérance en 2016.

La transformation des refuges d'urgence est le deuxième changement clé que nous devons apporter.

Dès que l'on franchit la porte d'un refuge, on est exposé à des traumatismes. Plus on passe de temps dans un refuge, plus on risque de subir une agression, d'être exposé à des substances, d'être victime de la traite des personnes et ainsi de suite. Même si le personnel et les organismes font tout leur possible pour offrir les bons services, les refuges sont des milieux de crise. Personne ne peut vivre longtemps dans ces circonstances sans subir de préjudices. Nous aurons toujours besoin de logements d'urgence, mais les refuges devraient être organisés dans le but d'atteindre un objectif: aider les gens à se trouver un logement permanent le plus rapidement possible.

Le Calgary Drop-In Centre a transformé son approche en mettant l'accent sur les solutions de logement dès que quelqu'un entre dans le refuge. Depuis 2018, cet organisme a réduit de 85 % le nombre de sans-abri, et moins de 4 % des personnes aidées sont retournées au refuge.

Le détournement des refuges est un élément clé de leur transformation. Il faut aider les gens à trouver des solutions de rechange sûres avant qu'ils entrent dans le système de refuges. L'organisme Raft, dans la région de Niagara — je sais que vous en avez entendu parler récemment — a observé une diminution de 90 % du nombre de personnes admises pour la première fois dans un refuge après avoir mis en œuvre une stratégie de détournement. En travaillant plus en amont, cet organisme a réduit de 75 % le nombre total de jeunes sans-abri en seulement deux ans. À Ottawa, nous avons réalisé un projet de détournement avec le refuge des Bergers de l'espoir. Nous avons obtenu des résultats positifs et fait passer la durée moyenne des séjours de 90 à 11 jours. La prévention et le détournement fonctionnent; les résultats sont immédiats et coûtent trois fois rien.

Troisièmement, nous avons besoin de systèmes coordonnés qui reposent sur des données en temps réel. L'itinérance ne peut pas être enrayée en procédant organisme par organisme. Les collectivités ont besoin de systèmes coordonnés, de résultats partagés et de données en temps réel qui permettent de consacrer les ressources aux endroits où elles auront le plus grand effet. Waterloo a réduit de 40 % l'itinérance familiale. Calgary a réduit de 40 % le nombre total de sans-abri. Milwaukee a également réduit l'itinérance de 40 %. On observe une tendance. Houston, au Texas, a réduit de 60 % son nombre de sans-abri. Ces villes ont toutes fait la même chose. Elles montrent l'efficacité d'un système coordonné qui est axé sur des données et qui repose sur l'approche Logement d'abord.

Ces stratégies peuvent réduire et ont réduit l'itinérance au Canada, mais je m'en voudrais de passer sous silence la réalité que nous connaissons tous: la pénurie de logements abordables. De nos jours, le montant maximal que 40 % des Canadiens peuvent payer pour se loger est de 1 700 \$ par mois. Je n'ai jamais rencontré un promoteur privé qui peut invariablement construire des logements à ce prix. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de solutions immédiates et à long terme.

À court terme, le gouvernement fédéral pourrait offrir une allocation canadienne pour le logement à tous les ménages dont le revenu se situe sous un seuil défini. L'insécurité en matière de logement commence souvent par un écart entre ce que les gens gagnent et ce que coûtent les logements. Une allocation transférable réduirait immédiatement la précarité en matière de logement, préviendrait les évictions et aiderait des milliers de ménages à éviter l'itinérance.

À long terme, les logements sociaux représentent la solution de base pour sortir de la crise du logement. Selon un rapport de 2023 de Deloitte, si le Canada doublait la taille de son parc de logements sociaux, nous observerions une hausse de 5 à 9 % du PIB. Ce qui est encore plus important, c'est que nous pourrions ainsi créer un système de logement qui fonctionne pour tous les salaires.

Lorsque le secteur privé ne peut pas répondre à un besoin humain fondamental dans la proportion nécessaire, il incombe au gouvernement d'intervenir. Le Canada l'a fait avec succès pendant l'après-guerre, en construisant des logements dans lesquels habitent encore des centaines de milliers de Canadiens. Nous pouvons le faire à nouveau.

Merci.

• (1635)

Le président: Vous avez parfaitement respecté le temps alloué. Je vous en remercie.

Je rappelle aux témoins qui comparaissent virtuellement de bien vouloir laisser leur caméra allumée. Merci.

Nous allons maintenant commencer la première série de questions par M. Aitchison, pour six minutes.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins de comparaître ici aujourd'hui.

Nous avons entendu beaucoup de monde. Madame Harris, vous avez mentionné Raft et le Drop-In Centre. Je pense que nous étions tous particulièrement curieux d'entendre ce qu'ils avaient à dire à propos du détournement, en particulier Raft, dont la mission était de veiller en premier lieu à ce que les jeunes ne se retrouvent pas sans abri. De toute évidence, il est probablement plus facile de détourner des refuges des jeunes que des personnes qui sont en situation d'itinérance depuis de nombreuses années et qui ont de nombreux autres problèmes auxquels il faut également s'attaquer.

Je ne veux pas vraiment jeter le blâme sur quelqu'un, car je pense que tout le monde dans le milieu de la lutte contre l'itinérance a de bonnes intentions, mais comme m'a déjà dit ma mère: « Les meilleures intentions ne donnent parfois rien de bon. »

Je me demande si vous pouvez nous aider à comprendre, et je vais commencer par vous, ce qui se produit dans ce milieu lorsque les refuges d'urgence deviennent des refuges à long terme. Quelle est la lacune? Que manque-t-il dans ce qu'on fait avec les fonds accordés par le fédéral — par l'entremise du programme Vers un chez-soi, par exemple, ou de la Stratégie nationale sur le logement — qui finissent dans les collectivités, les provinces et les municipalités? Quelle est la lacune? Que manque-t-il?

Kaite Burkholder Harris: Entre 2016 et, je crois, 2022, l'Ontario a investi environ 34 % du budget dans des lits se trouvant dans des pièces communes. Nous avons augmenté le taux d'itinérance de 32 %. Lorsqu'on investit dans une crise, on ne fait que l'amplifier. Surtout depuis la COVID, nous sommes comme des chevreuils pétrifiés par les phares d'une voiture lorsque nous regardons la crise sur le terrain et ce qui arrive aux gens. Je pense que le niveau de détresse est plus élevé. L'approvisionnement en drogues toxiques, le niveau de crise... tout cela est maintenant plus visible. Au bout du compte, face à cette situation, je pense que nous en sommes venus à dire: « D'accord, colmatons tout simplement la brèche. Passons tout simplement par-dessus et colmatons la brèche. »

Je pense que ce qu'il faut maintenant — et l'approche Logement d'abord l'a fait à ses débuts —, c'est un changement de paradigme, mais je crois que le changement est dans... Nous devons reconnaître que le système que nous avons créé est dommageable. Malgré les meilleures intentions qui soient et beaucoup de compassion, c'est activement dommageable. Nous devons le reconnaître et repenser notre façon de procéder. La meilleure chose à faire consiste à garder les gens en dehors du système et à offrir les mesures de soutien en amont.

Notre financement n'est toutefois pas utilisé de cette façon en ce moment, et je ne pense pas que cette façon de penser est bien comprise ou acceptée.

Scott Aitchison: Merci de la réponse.

Encore une fois, je crois que c'est un dossier dans lequel tous les gouvernements interviennent à différents degrés, et le gouvernement fédéral se penche à nouveau là-dessus, ce qui a commencé par le gouvernement Harper et le programme Logement d'abord.

Que feriez-vous différemment au niveau fédéral pour opérer le changement qui s'impose afin d'enrayer l'itinérance?

Kaite Burkholder Harris: La première mesure serait l'allocation canadienne pour le logement. Je pense que cela pourrait sortir immédiatement des gens de la pauvreté et de la précarité en matière de logement et que cela pourrait empêcher d'autres personnes de se retrouver dans la rue.

Nous savons que la Finlande possède énormément de logements sociaux, mais le pays a également une allocation pour les personnes dont le revenu se situe sous un certain seuil, ce qui a permis à tout le monde de parvenir à... De plus, la simple réduction de la pauvreté en général est aussi très efficace. Ce serait la première mesure à prendre.

Scott Aitchison: Puis-je vous interrompre? Mon temps sera bientôt écoulé, mais je pense que c'est de la plus haute importance. Je prends pour de l'argent comptant ce que vous dites à propos de cette allocation, mais si nous l'offrons automatiquement, n'allons-nous pas aggraver le problème concernant l'offre que nous avons au pays?

Kaite Burkholder Harris: C'est toujours la question, et c'est une source de frustration. C'est la mesure rapide que nous pouvons prendre maintenant pour stabiliser la situation des gens.

Je vais faire valoir que l'encadrement fédéral des loyers est une mesure qui a déjà été prise dans le passé, et je pense qu'à un moment donné, il faut faire face à la réalité et admettre que les loyers continueront d'augmenter jusqu'à ce que nous ayons de meilleures protections pour les locataires. Cela pourrait donc effectivement aggraver le problème. Peu de données indiquent que c'est ce qui se produit, mais je pense qu'avec le marché immobilier que nous avons, vous visez en plein dans le mille. Ce sera difficile, et nous devons donc également accroître l'offre de logements sociaux.

● (1640)

Scott Aitchison: Je vois. Proposez-vous une réglementation fédérale pour les loyers?

Kaite Burkholder Harris: Oui, c'est ce qui a été fait dans les années 1960 et 1970.

Scott Aitchison: C'est intéressant. Je vais peut-être devoir en apprendre plus à ce sujet. D'accord. Je suis désolé; je vous prie de poursuivre. Je crois qu'il va moi aussi me manquer de temps bientôt.

Kaite Burkholder Harris: Il y a également la prévention et le détournement des refuges.

Scott Aitchison: Vous pouvez en parler un peu. Il reste un peu de temps.

Kaite Burkholder Harris: Il est très important d'avoir des paramètres pour mesurer cela efficacement et pour s'assurer qu'il existe une coordination entre les collectivités. L'accès coordonné est un très bon début, mais il faut multiplier les efforts, et il faut le faire de manière uniforme d'un bout à l'autre du pays.

Scott Aitchison: Rapidement, alors, pour ce qui est de la coordination entre les collectivités, je suppose que c'est surtout un rôle provincial. Cependant, êtes-vous d'avis que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, en collaboration avec les provinces, pour s'assurer que nous sommes tous au diapason?

Kaite Burkholder Harris: Oui, je pense que le gouvernement fédéral doit diriger ces efforts, même entre les provinces. Je pense qu'il doit jouer ce rôle de leader, en disant, par exemple: « Voici ce

à quoi nous nous attendons. Voici ce qui doit être construit. Voici les résultats que nous voulons obtenir. Nous voulons que l'argent soit investi de cette façon. » Je pense que le financement des provinces doit être lié à ces résultats.

Scott Aitchison: À l'échelle provinciale, résiste-t-on à ce genre de raisonnement?

Kaite Burkholder Harris: Oui.

Scott Aitchison: D'accord. Merci.

Je suis certain que vous ne voulez pas nommer qui que ce soit, mais je serais curieux d'en entendre plus à ce sujet. Je suppose que la résistance s'explique peut-être par un manque de compréhension par rapport à ce que nous devons vraiment essayer de faire ici, n'est-ce pas?

Kaite Burkholder Harris: Je pense que, en général, on comprend mal l'itinérance, mais cela fait effectivement partie du problème: on veut contrôler les activités sur le terrain. Le modèle de l'Ontario est étrange compte tenu du rôle du gestionnaire des services. Nous sommes les seuls à fonctionner de cette façon.

Cela dit, lorsqu'on voit une collectivité locale prendre les rênes et assumer le leadership... Une fois de plus, l'Alberta est la plus forte à cet égard, mais, à mon avis, elle s'apprête à faire marche arrière, car la province change sa structure de financement compte tenu du programme Vers un chez-soi. Ces collectivités ont fait front commun et ont dit qu'elles obtiendront des résultats communs dans les sept grandes villes, et ce sont elles qui réussissent le mieux au Canada.

Scott Aitchison: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Monsieur Villeneuve, vous avez la parole pour six minutes.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue à tous les témoins, et je les remercie d'être avec nous. Ils nous aident vraiment à faire notre travail.

Monsieur Bonner, vous êtes de ma région, Brome-Missisquoi, qui est dans la circonscription voisine de celle de Mme Larouche. Les deux circonscriptions se chevauchent, et ce n'est pas l'auto-route 10 qui change quelque chose aux problèmes que l'on vit.

Quel est actuellement le principal obstacle à la sortie durable de l'itinérance?

Frédéric Bonner: À mon avis, le travail que nous faisons en matière de transition donne de super résultats. Il s'agit d'une période qui peut être plus ou moins longue, selon la complexité de la situation de la personne. Il y a vraiment une phase où l'individu se pose et se retrouve en sécurité chez nous.

Le défi, dans le parcours d'une personne, c'est l'abordabilité et l'accessibilité du logement. C'est vraiment le défi que nous rencontrons, comme organisme, lorsque nous amorçons la préparation à la recherche d'un logement pour un de nos résidents. Ce n'est pas simple, et nos utilisateurs tendent à trouver des façons différentes de trouver un lieu où vivre. De plus en plus de résidents travaillent sur des projets de colocation, par exemple.

Louis Villeneuve: D'entrée de jeu, vous avez parlé de parcours complexes.

Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails à cet égard?

Frédéric Bonner: Comme je suis nouveau à l'Auberge, j'ai pris le temps de discuter avec mes collègues de la réalité qui existait dans le passé.

En fait, les problèmes vécus par nos résidents sont multiples, ce qui fait que le parcours ne sera pas simple à régler. Il faut y aller une étape à la fois. Pour nous, il s'agit de construire successivement de petits succès pour essayer de donner à la personne la possibilité de se recréer. Les problèmes liés à la consommation, à la dépendance et à l'endettement sont des problèmes qu'on ne peut pas régler sur une courte période.

Je vais donner un exemple. Un séjour moyen à l'Auberge est d'environ 110 jours. Les défis d'ordre administratif sont très complexes pour une personne qui a vécu une période d'itinérance. Par exemple, cela va exiger beaucoup d'adaptation. Nous passons donc beaucoup de temps avec la personne pour la guider vers les services qu'elle va pouvoir obtenir, quitte à se rendre avec elle dans les différentes ressources pour maintenir un lien de confiance.

● (1645)

Louis Villeneuve: Brome-Missisquoi et Memphrémagog sont des territoires majoritairement ruraux ou semi-urbains. Quand on parle d'itinérance, on parle souvent des grandes villes. Les défis qui sont vécus à Magog, à Cowansville, à Farnham et à Granby sont, je pense, différents de ceux vécus dans les grandes villes.

Selon vous, comment le gouvernement fédéral peut-il mieux adapter les programmes aux réalités des régions?

Frédéric Bonner: Pour nous, la flexibilité des programmes est très importante, car elle nous donne l'occasion d'innover en fonction des besoins de nos utilisateurs. La constance des programmes est aussi un élément important.

Tout à l'heure, dans ma présentation, je parlais du savoir-faire. Un des défis, dans une région comme la nôtre, c'est la pénurie de main-d'œuvre. Il est donc très difficile de faire du recrutement. Nos intervenants développent tranquillement un savoir-faire extrêmement précieux que nous ne voudrions jamais perdre. Ça peut prendre une, deux ou trois années avant qu'une personne maîtrise adéquatement son rôle. Je dirais donc que, dans notre cas, le maintien des compétences est fondamental.

Louis Villeneuve: Selon vous, comment le phénomène de l'itinérance a-t-il évolué dans la région au cours des dernières années? Ça m'intrigue.

Frédéric Bonner: Chez nous, on parle d'une progression rapide, et c'est sans compter l'itinérance qui est cachée.

Je ne vous cacherai pas que nous avons dû concevoir de nouveaux outils chez nous. C'est nouveau, en quelque sorte. Nous apprenons tous, et, la clé, c'est le continuum de services. Depuis les dernières années, notamment par les financements que nous avons obtenus, l'objectif est d'être partenaire avec les ressources d'urgence, ce qui permet d'assurer une position optimale pour chacun des acteurs.

Je vous dirais qu'il y a eu une phase d'adaptation, mais, maintenant, les étapes pour chacune de nos organisations sont de plus en plus claires, ce qui permet à la personne d'entrevoir un parcours plus simple à ses yeux.

Louis Villeneuve: Il ne me reste que quelques secondes.

Selon vous, les investissements fédéraux en logements abordables ont-ils un effet concret sur votre clientèle, en quelques secondes?

Frédéric Bonner: J'ai entendu parler plus tôt de la question du logement hors marché. Effectivement, qu'on le veuille ou pas, le logement abordable est la solution. La majorité de nos utilisateurs dépendent de l'aide de dernier recours. Donc, l'abordabilité des logements est la principale clé dans la suite de leur démarche personnelle.

Louis Villeneuve: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Villeneuve.

[Français]

Madame Larouche, vous avez la parole pour six minutes.

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Mesdames et messieurs, votre travail au quotidien essaie de changer la vie de gens qui n'ont pas ce qui est considéré comme un besoin essentiel, c'est-à-dire se loger et être en mesure de sortir de la rue.

Madame Kobussen, monsieur Chan, madame Burkholder Harris, je vous remercie donc énormément de votre témoignage. Je ne sais pas si M. Thiessen est encore là, mais je le remercie aussi de son témoignage et d'avoir parlé de son expérience personnelle dans la rue. C'était très poignant.

Je vais me tourner vers M. Bonner, de l'Auberge sous mon toit.

Monsieur Bonner, je pense que vous n'avez peut-être pas eu le temps de terminer votre allocution de départ.

Est-ce qu'il y a quelque chose, une conclusion ou des éléments, que vous aviez préparés et que vous n'auriez pas eu le temps de dire au Comité?

Frédéric Bonner: Merci, madame la députée.

Ce que je pourrais dire, c'est qu'à l'Auberge, nous remarquons que les parcours sont de moins en moins linéaires. Je pense que c'est une tendance lourde. Près de 33 % de nos résidents reviennent à l'Auberge sous mon toit à un moment ou l'autre de leur vie.

Je dirais tout simplement que c'est important pour nous de les accueillir, mais surtout de leur donner une occasion supplémentaire de faire quelques pas.

Andréanne Larouche: Dans votre troisième constatation, vous avez parlé de mieux soutenir la transition. Je pense que c'est à ce moment-là que vous avez parlé de l'idée de la salle d'attente. J'ai retrouvé cette notion dans une chronique de décembre du *Granby Express* intitulée « Tribune libre: quand la rue devient une salle d'attente ».

Pouvez-vous nous expliquer ce que ça veut dire?

Comme vous le dites, les gens doivent parfois revenir dans votre établissement. Ils ont besoin d'un soutien dans la transition, ils doivent être accompagnés pour la suite.

Pourriez-vous revenir sur le continuum de services qu'il faut absolument offrir pour que nous puissions nous diriger vers une réussite en matière de réduction de l'itinérance?

• (1650)

Frédéric Bonner: Nous avons tenté de transformer, sous la forme d'une tribune, les propos d'une personne qui a fait un bout de chemin ici, à l'Auberge. C'est cette personne qui a parlé de la rue comme d'une salle d'attente, et, moi, j'ai trouvé ça très, très difficile et très poignant. Je pense que l'idée de l'absence de numéro est très évocatrice. On ne sait pas à quel moment son numéro va sortir.

Nous le vivons ici depuis que nous avons une liste d'attente. C'est ce qui rend les démarches difficiles, notamment pour nos intervenants qui doivent dire non ou qui doivent demander à quelqu'un qui est en situation de vulnérabilité d'attendre.

Donc, sans numéro, c'est très difficile de se projeter dans l'avenir.

Andréanne Larouche: C'est très difficile de se projeter dans l'avenir. Ces gens ont besoin d'aide, et vous travaillez très fort pour leur offrir des lits.

Au mois de janvier, nous nous sommes rencontrés, parce qu'il y avait une incertitude quant au renouvellement d'un programme pour les campements. Finalement, le programme a été renouvelé. Je sais que c'est apprécié, mais j'aimerais savoir ce que ce programme représente en fonction du nombre de lits et de personnes que vous pouvez accompagner à votre établissement.

De plus, quelles conséquences a pu avoir une telle incertitude sur une ressource comme la vôtre?

Frédéric Bonner: Nous sommes fiers de dire que, en 2025-2026, nos 20 chambres ont été ouvertes toute l'année. Nous en sommes tous très fiers. Ça nous a donné beaucoup de travail, mais c'est un énorme succès pour nous.

Grâce au soutien du programme Vers un chez-soi, par exemple, nous avons réussi à maintenir quatre chambres ouvertes. Dans le fond, quand nous avons obtenu une réponse positive, c'est comme si on nous avait donné un peu d'air. Sans ça, nous aurions fait passer le délai d'attente, qui était de trois à six mois, à cinq ou huit mois. Donc, ça aurait été un peu insoutenable pour notre équipe. Chez nous, ça représente quatre chambres. Il y a des incertitudes quant au financement et nous ne pouvons pas fermer ces chambres du jour au lendemain. Je vous dirais que ce n'est jamais évident pour l'équipe.

Grâce à ces chambres, nous avons eu plein de petits succès au cours des dernières années. Je pense qu'il faut redéfinir un peu la notion de succès. Au cours des dernières semaines, nous étions très fiers d'aller visiter une personne chez elle. Elle vit maintenant dans une habitation à loyer modique à la suite d'un passage chez nous. Nous sommes toujours très fiers de ces cas.

Andréanne Larouche: J'ai aussi visité la maison de chambres, et je peux dire que votre projet s'inscrit toujours dans cette perspective de continuum de services. C'est vraiment impressionnant.

Vous parlez de vos besoins. Parmi les solutions que vous proposez, vous parlez de la question du financement par projet qui apporte de l'incertitude et du besoin de prévisibilité par rapport au financement. Nous avons parlé de ce qui arrivera au programme Vers un chez-soi après 2028, quand le ministre a comparu au Comité.

Vous avez aussi besoin de moyens. Dans la Haute-Yamaska, à Shefford, les organismes parlent du fait que Granby n'est pas une

communauté désignée. Elle ne peut donc pas avoir accès à toutes les ressources.

Lors de vos discussions avec les autres ressources pour les personnes en situation d'itinérance, qui bénéficient du programme Vers un chez-soi, que soulevez-vous sur la question entourant les communautés désignées?

Frédéric Bonner: Il s'agit d'un point fondamental. Nous voulons faire reconnaître notre réalité. Le fait de devoir faire face à une demande croissante reste un apprentissage pour l'ensemble des acteurs du continuum de services, et c'est toujours très rapide.

Il y a aussi des moments clés, soit l'arrivée de l'hiver. Ce moment est toujours un peu plus difficile pour nous. Le problème que nous rencontrons est surtout lié à la période précédant l'hébergement et à celle liée au post-hébergement. Chez nous, à l'Auberge, ces deux éléments nous apparaissent fondamentaux. Pour ce qui est de la période précédant l'hébergement, il s'agit d'être capable de soutenir la personne qui risque de perdre son logement ou le lieu où elle vit. Souvent, on parle des amis et de la famille avec qui le fil est bien mince en raison de la rupture.

Le président: Merci, monsieur Bonner.

Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Nous passons maintenant à Mme Goodridge pour cinq minutes.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, monsieur le président. Merci également aux témoins d'être des nôtres.

Nous avons appris beaucoup de choses. Je vais élargir la discussion en espérant que M. Thiessen a résolu ses problèmes techniques.

Monsieur Thiessen, merci d'être parmi nous et de nous faire part de votre parcours impressionnant. Vous étiez itinérant et vous voilà directeur général d'un organisme qui fournit des solutions novatrices pour aider les gens à régler leurs problèmes de dépendance.

J'ai eu la chance de vous rencontrer et de visiter vos installations. Pourriez-vous parler un peu plus de vos maisons de prétraitement? Un grand nombre de pays pourraient s'en inspirer, particulièrement le Canada. Nous n'excillons pas vraiment dans ce domaine. Pourriez-vous nous décrire un peu ce que vous faites?

• (1655)

Earl Thiessen: Je vais broser un tableau avec grand plaisir. Je suis très touché par les commentaires de la députée.

Ce modèle est tout droit sorti de ma tête. Le facteur principal de l'itinérance est la dépendance. Il y a des listes d'attente pour les traitements. Des gens font la file devant les centres de désintoxication [*difficultés techniques*] et je reconnais [*difficultés techniques*] l'expérience que j'ai vécue après ma période d'itinérance, le 13 novembre [*difficultés techniques*] janvier. Je ne savais pas du tout où je m'en allais. C'est dans ces circonstances qu'est né le concept.

Les maisons de prétraitement ont pour objectif [*difficultés techniques*] psychoéducation légère, des mesures en cas de rechute...

Laila Goodridge: Monsieur Thiessen, nous avons encore des difficultés techniques de notre côté. Vous pourriez peut-être envoyer vos commentaires par écrit au Comité afin que nous les intégrions à notre étude, parce que cela décrit une des grandes lacunes.

L'itinérance et la dépendance ne vont pas nécessairement de pair, mais de nombreuses personnes sont aux prises avec l'itinérance à cause de leur dépendance. Les personnes dans cette situation qui essaient de s'en sortir ont très peu d'avenues.

Je vais prendre un peu de temps pour parler des choses vraiment remarquables que fait M. Thiessen. Son équipe donne des possibilités d'hébergement aux personnes qui ont terminé leur désintoxication et qui attendent un traitement. Je suis persuadée que nous pouvons faire mieux dans ce créneau parce que les mesures nécessaires sont prêtes à mettre en œuvre. J'ai eu la chance de connaître de nombreuses histoires et de rencontrer de nombreuses personnes qui ont dû séjourner dans ces maisons à une, deux ou trois reprises parce que les rechutes sont monnaie courante dans les cas de dépendance.

Merci du fond du cœur de tout ce que vous faites. J'ai hâte de recevoir les informations supplémentaires que vous nous enverrez par écrit.

Madame Burkholder Harris, je vous vois faire un signe d'approbation. Je me demandais si vous souhaitiez ajouter quelque chose.

Kaite Burkholder Harris: Le Logement d'abord veut dire pour moi l'accès immédiat à une situation permanente. La phase de pré-traitement et le cheminement en font partie. Les personnes peuvent y rester aussi longtemps qu'elles le veulent. Mon organisme offrira la phase suivante, qui est le logement permanent, mais sans imposer d'échéancier à respecter.

Je travaille avec plusieurs fournisseurs de services. Nos membres en sont tous. Aucun ne veut fournir des logements de transition; ils veulent offrir des logements permanents. Comme il n'y a pas assez de logements abordables et d'options de traitement à long terme, ils se trouvent à offrir des logements permanents parce qu'ils ne peuvent pas aider les gens à déménager dans ces endroits... Ce serait ma description de la situation.

Il faudrait aussi trouver comment bâtir un système assez flexible et orienté vers la personne qui procure un soutien 24 heures par jour, sept jours sur sept dans la communauté à des gens qui seront prêts dans deux mois, quatre mois ou quatre ans à déménager dans un appartement avec des colocataires. Comment mettre sur pied un tel système?

Ce ne sont pas des reculs ou des échecs. Ce sont des déménagements, mais chaque option en cours de route peut être permanente. Nous ne nous attendons pas à ce que les gens règlent leurs problèmes avant d'avoir accès à cette option permanente.

Laila Goodridge: C'est un gros manque à combler. Les gouvernements semblent tenir mordicus à une solution permanente au problème. Ils ne se rendent pas compte que les choses ne sont pas linéaires, surtout dans le domaine de la dépendance. Les parcours ne suivent pas tous un échéancier uniforme. Dans le monde réel, chaque personne est un peu différente et arrive avec sa propre boîte à outils. Les situations varient d'une personne à l'autre. Pourquoi ne pas assouplir le système s'il est rigide au point de ne pas répondre aux besoins des personnes qu'il est censé soutenir?

• (1700)

Kaite Burkholder Harris: Comment bâtir une politique adéquate? C'est une question complexe. Comment élaborer une politique qui permettrait d'utiliser avec agilité les ressources sur le terrain?

Le président: Merci...

Laila Goodridge: Si vous pouviez nous transmettre par écrit vos idées sur la façon dont cette politique pourrait être élaborée, ce serait extraordinaire.

Kaite Burkholder Harris: Je vais le faire.

Le président: C'était une bonne question. Elle a finalement été posée, madame Goodridge. Tant mieux.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi tous les témoins d'être avec nous.

Par votre entremise, monsieur le président, je vais m'adresser à M. Bonner.

Monsieur Bonner, vous avez souligné l'importance du financement des maisons de transition. Le budget de 2025 comprend des investissements historiques dans le logement, notamment le logement de transition. Le gouvernement investit plus de 10 milliards de dollars dans le logement abordable ainsi qu'un milliard de dollars dans le logement de soutien et de transition par le truchement de Maisons Canada.

Que pensez-vous de ces investissements? De quelle façon pourraient-ils aider votre communauté?

Frédéric Bonner: Le problème principal que nous rencontrons, c'est l'accessibilité et l'abordabilité du logement. Bien entendu, si je fais le portrait des utilisateurs chez nous à l'Auberge, c'est de l'aide de dernier recours. Il est donc difficile d'envisager un logement typique pour une personne qui reçoit 800 \$ ou 1 000 \$ par mois.

Je crois que ça prend des solutions adaptées pour chacun des parcours. Il y a autant de personnes que de parcours différents. Je pense qu'une grande partie du travail des centres d'hébergement communautaire comme le nôtre, c'est d'assurer un maintien en logement. Ça, je dirais que c'est un point clé.

Le maintien en logement, c'est fondamental. Notre travail, c'est de limiter la perte d'un logement, car l'accès au logement est une victoire importante chez nos anciens résidents.

Natilien Joseph: Par votre entremise, monsieur le président, je vais m'adresser à Mme Kobussen.

Madame Kobussen, lors de votre allocution d'ouverture, vous avez dit que l'un des défis importants réside dans le fait que la communication des données entre les différents acteurs est limitée.

Quelles recommandations formuleriez-vous afin d'améliorer la communication de l'information et des données de manière à renforcer notre réponse collective à l'itinérance?

[Traduction]

Karen Kobussen: Merci.

À l'heure actuelle, Vers un chez-soi et les communautés désignées qui assurent la prestation des services offerts dans le cadre des différents volets du programme...

Nous avons le SISA, le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri. Nous avons aussi l'accès coordonné, mais le problème, c'est que ce n'est pas obligatoire. C'est presque volontaire, pour ainsi dire.

Qu'il s'agisse de la plateforme qui existe déjà ou d'une nouvelle plateforme — nous sommes en 2026 —, la technologie a beaucoup évolué. Peu importe le moyen employé, c'est faisable. Il existe des outils de visualisation des données qu'on peut utiliser, une fois qu'on dispose de données individualisées de qualité, pour comprendre les raisons pour lesquelles certaines personnes se retrouvent sans logement et les obstacles auxquels elles font face. Les raisons sont nombreuses; elles peuvent être liées à l'emploi, aux revenus ou à la consommation de substances. Une fois que notre compréhension s'améliore et que nous disposons de données individualisées de qualité, nous pouvons déterminer quels programmes fonctionnent et lesquels ne fonctionnent pas; quelles mesures permettent de loger les gens rapidement et lesquelles prennent plus de temps. Voyez-vous ce que je veux dire?

Il existe déjà des outils. Je pense qu'il faut les rendre obligatoires, ou encore il faut permettre aux communautés, par l'intermédiaire des provinces, de concevoir des systèmes afin que plus personne ne travaille en vase clos.

[Français]

Natilien Joseph: Merci beaucoup.

Madame Harris, lors de votre témoignage, vous avez parlé du modèle finlandais et du rôle que joue l'allocation au logement.

Pouvez-vous expliquer au Comité comment ces modèles fonctionnent et quels résultats concrets ont été observés en matière de réduction de l'itinérance?

• (1705)

[Traduction]

Kaite Burkholder Harris: Merci pour la question.

La Finlande a pratiquement mis fin à l'itinérance. Les chiffres sont stables depuis de nombreuses années. Lorsqu'elle a lancé son programme il y a sans doute une vingtaine d'années, au bout de trois ans, il n'y avait plus d'itinérance. Il lui a fallu très peu de temps pour obtenir ces résultats.

Compte tenu du seuil de revenu, elle savait qu'elle voulait construire beaucoup de logements hors marché. Entretemps, offrir une subvention pour le logement afin de stabiliser immédiatement la situation pour l'ensemble de la population revenait à dire: « Nous pouvons commencer par faire ceci dès maintenant. » L'effet a été immédiat: les gens ne se retrouvaient plus aussi facilement à la rue.

À l'heure actuelle, tout ce qui fait bouger les choses dans les refuges, ce sont les subventions pour le logement. Si les efforts ne sont pas axés sur la prévention et si l'on cherche seulement à loger les gens, les refuges n'ont accès qu'aux subventions. Nous en avons désespérément besoin. On constate un lien direct dans les collectivités qui en reçoivent moins. À Ottawa, cette année, les subventions se sont écoulées en juin.

Essentiellement, on constate un arrêt immédiat de la circulation dans les refuges; les gens ne partent plus. Une stratégie globale en matière de revenu représente une solution très efficace; pareille stratégie peut véritablement sortir les gens de la pauvreté. Par ailleurs, en ce qui concerne l'ensemble du système, il est essentiel de prévenir que les personnes se retrouvent à la rue.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Joseph.

Madame Larouche, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Encore une fois, je remercie les témoins d'être ici.

Je reviendrai peut-être vers eux un peu plus tard. Pour ce deuxième tour de parole, je vais continuer avec M. Bonner.

Monsieur Bonner, au cours de vos remarques préliminaires et en réponse à M. Villeneuve, vous avez bien expliqué le fait que les cas s'alourdissent.

Toutefois, j'aimerais revenir sur le profil des personnes.

Y a-t-il des profils de personnes que vous accueilliez rarement auparavant et que vous voyez un peu plus fréquemment maintenant?

Frédéric Bonner: Dans le fond, ce qui a changé chez nous, c'est que nous travaillons avec des gens qui combinent des problèmes de santé mentale et de dépendance. Je vous dirais que ça fait partie de notre nouvelle réalité. Une proportion importante de nos utilisateurs sortent de maisons de thérapie, par exemple.

Récemment, un résident m'a demandé si je croyais qu'il était raisonnable, après quelques mois en thérapie, qu'il puisse trouver un logement et un travail. Vous comprendrez que ça m'a secoué un peu. Ça, pour nous, c'est une nouvelle réalité quand on parle d'une transition. En fait, souvent, après une thérapie, le réapprentissage des outils de base de vie en communauté est essentiel. Je vous dirais que c'est la principale différence que nous observons actuellement.

Andréanne Larouche: Voyez-vous aussi des gens plus âgés, ou encore des travailleurs qui n'arrivent pas à conserver leur logement?

Vous avez parlé de dépendance. Vous avez parlé de problèmes de santé mentale. Il y a des gens qui travaillent, mais qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Il y a aussi des gens plus âgés qui n'y arrivent plus.

Remarquez-vous ça, vous aussi, dans les tendances liées au profil?

Frédéric Bonner: Vous avez tout à fait raison.

L'âge moyen ici, à l'Auberge sous mon toit, est passé à 45, 46, 47 ans. Une tranche de nos utilisateurs, c'est-à-dire les gens de 50 à 55 ans, se retrouve vraiment dans une zone grise. Ils sont un petit peu trop jeunes pour intégrer les ressources et un peu trop vieux pour retrouver un emploi. Ça les place donc vraiment dans une drôle de position pour la suite de leur parcours professionnel.

Effectivement, il faut trouver des solutions pour cette catégorie d'âge particulière chez nous, à l'Auberge.

Andréanne Larouche: Il faut donc des ressources pour l'employabilité et des logements de deuxième ressource. Quand on parle de continuum, c'est tout ça aussi.

N'est-ce pas?

Frédéric Bonner: Exactement.

Il y a peu de services pour les hommes, plus particulièrement. Il y a encore moins de services pour les hommes qui sont un peu plus âgés. Les ressources sont donc très limitées.

Dans le fond, c'est ce qui nous a menés, cette année, à porter un nouveau projet. Cela consiste à vraiment guider nos utilisateurs vers les ressources extérieures pour être capables de comprendre quelles sont les barrières d'accès, les barrières vécues et les barrières perçues. Actuellement, ça change beaucoup le parcours de nos résidents. C'est quelque chose de très différent. Nous gardons le lien de confiance.

Le président: Merci, monsieur Bonner.

Merci, madame Larouche.

[Traduction]

Voilà qui met fin à cette partie de la réunion.

Je remercie les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Je m'excuse que la réunion soit écourtée en raison de la procédure de vote à la Chambre des communes.

Monsieur Thiessen, nous communiquerons à nouveau avec vous lorsque nous saurons ce qui a causé le problème. Le Comité tiendra une autre réunion sur l'itinérance. C'est très important que vous puissiez participer pleinement à notre étude à ce sujet. Le greffier communiquera avec vous pour vous inviter à une autre réunion.

Sur ce, chers collègues, nous allons suspendre la séance afin de passer aux travaux du Comité.

Merci encore.

La séance est suspendue pendant quelques minutes.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>